

Votre entreprise collecte des données qui méritent un traitement statistique ?

Vous pouvez confier leur traitement à une petite équipe d'étudiants en Master, encadrés par deux enseignants spécialistes (appartenant à une équipe de statisticiens) et suivre le projet à mesure de son avancement.

Dans le cadre du **MASTER 2 STATISTIQUE & ECONOMETRIE**, l'**Atelier de Conseil Statistique** permet aux étudiants de travailler avec des commanditaires non statisticiens confrontés dans leur métier à des problèmes méritant un traitement statistique. Le sens du travail en équipe, la qualité de la communication sur des questions statistiques avec des professionnels d'autres disciplines, l'aptitude à reconnaître le ou les traitements statistiques pertinents pour un problème concret particulier et l'utilisation d'outils informatiques spécifiques font partie des atouts que vous propose cet Atelier.

Le **MASTER 2 STATISTIQUE & ECONOMETRIE** recrute des étudiants titulaires d'un Master 1 en mathématiques appliquées ou en économétrie, ayant une bonne culture en statistique mathématique. Il forme des chargés d'études quantitatives. Il dispense un enseignement de statistique et économétrie appliquées, avec utilisation systématique de logiciels statistiques.

Exemples de projets récents

- Prédiction de cadences de production d'avions
- Classification des nuages convectifs
- Détection des puces électroniques atypiques, classification de plaques de silicium
- Segmentation du marché du tourisme
- Comparaisons de méthodes statistiques pour mesurer la performance d'une molécule.
- Méthodes d'affectation de données territoriales dans le cadre d'un carroyage

Vous avez un
problème qui pourrait
entrer dans ce cadre et vous
souhaitez des précisions ?

N'hésitez pas à nous contacter
afin que nous examinions
ensemble la faisabilité de
votre projet.

Contact :

Anne Ruiz-Gazen - Professeur des Universités
Toulouse School of Economics - Université Toulouse
Capitole Manufacture des Tabacs - 21, allée de
Brienne Tél. 05 61 12 87 67 - Fax 05 61 22 55 63
Mail : anne.ruiz-gazen@tse-fr.eu

Atelier de Conseil statistique

MASTER 2 STATISTICS
& ECONOMETRICS

INFORMATIONS PRATIQUES

Les projets se déroulent d'octobre à mars et nous arrêtons leur liste avant la fin de l'été

→ CALENDRIER

- ▶ **Fin juin / début septembre** : choix des sujets par les enseignants responsables.
- ▶ **Fin septembre** : répartition des étudiants entre les projets (généralement 4 étudiants par projet) Présentation du projet par le commanditaire aux étudiants, en présence des enseignants responsables du groupe. Quelques jours après cette réunion, présentation du plan de travail des étudiants aux enseignants responsables.
- ▶ **Octobre à mars** : déroulement proprement dit. Compte rendu par email tous les 15 jours adressé au commanditaire et en copie, aux enseignants encadrant le projet. Les étudiants doivent pouvoir contacter facilement le commanditaire (email, téléphone...). Au moins une réunion pour faire un point intermédiaire est organisée en décembre.

→ VOLUME DE TRAVAIL

On peut considérer que chaque étudiant passe 75 heures sur le projet, à partir de la mi-octobre. Sur la base de 1 heure par jour, 5 jours par semaine, et le projet se déroule sur 15 semaines. La livraison intervient au mois de mars.

→ CONDITIONS DE LA COLLABORATION

Les étudiants doivent, parallèlement à ce travail empirique, suivre les cours habituels, passer des épreuves du Master, participer à d'autres projets plus académiques. Ils sont plus disponibles au cours des mois d'octobre et novembre qu'en décembre. Cela implique une bonne réactivité de part et d'autre lorsque des questions se posent.

→ DONNÉES

- ▶ **Disponibilité, qualité** : les étudiants doivent pouvoir accéder à des données pour mettre en œuvre les méthodes statistiques qu'ils vont préconiser. L'idéal est que les données soient déjà rassemblées. D'autres questions se posent : les données sont-elles volumineuses (fichiers de plus d'une centaine de Mo) ? Quelles personnes pourront renseigner les étudiants sur les données pendant l'étude ?
- ▶ **Confidentialité, propriété** : les étudiants travaillent sur les ordinateurs de l'université. Il faut donc prévoir une anonymisation minimale des données. On peut également envisager un engagement de confidentialité si nécessaire.

→ CONVENTION ENTRE L'ENTREPRISE ET L'UNIVERSITE

Une convention est signée et permet de formaliser la collaboration et d'en garder la mémoire. Merci de contacter Lorna Briot (careers@tse-fr.eu) et de fournir le nom d'un interlocuteur pour l'établissement de la convention.